



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 10 novembre 2004 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame Jocelyne Houle, vice-présidente, madame et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2004-1633 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU DU 3 NOVEMBRE 2004

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau du 3 novembre 2004 a été déposée aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal tel que soumis.

Adoptée

CE-2004-1634 APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 41 - 65 062,55 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 43 - 292 534,76 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 40 - 11 888,18 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES DE PERSONNEL TEMPORAIRE NUMÉRO 37 - 65 575,12 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 41, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 43, la liste des réquisitions numéro 40 ainsi que la liste des embauches de personnel temporaire numéro 37 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 41	Pièces de comptes à payer	65 062,55 \$	25 au 29 octobre 2004
Liste PD numéro 43	Pièces de comptes à payer	292 534,76 \$	25 au 29 octobre 2004
Liste des réquisitions numéro 40	Pièces de comptes à payer	11 888,18 \$	25 au 29 octobre 2004
Liste des embauches numéro 37	Embauches de personnel temporaire	65 575,12 \$	18 au 22 octobre 2004

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1635 ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-42 - 667 297,95 \$ - PÉRIODE DU 21 AU 27 OCTOBRE 2004

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-42 d'un montant total de 667 297,95 \$ pour la période du 21 au 27 octobre 2004.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

Madame la conseillère Jocelyne Houle prend son siège.

CE-2004-1636* APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE - PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU - VOLET 2 - 5 600 \$

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, lors de son assemblée du 15 septembre 2004, a pris connaissance du rapport d'analyse du Programme d'initiatives du milieu, volet 2, pour les demandes reçues au 31 août 2004 de la part des organismes éligibles :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire du 15 septembre 2004, ce comité recommande au conseil d'accepter le rapport de la Commission, représentant une contribution financière de 5 600 \$, afin de soutenir financièrement les organismes oeuvrant sur le territoire de la ville de Gatineau dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives du milieu, volet 2.

Le trésorier est autorisé à émettre les chèques aux montants et noms tel qu'indiqué au tableau annexé sur présentation des pièces justificatives. Ces montants sont versés à titre de subvention pour le calendrier d'activités de septembre 2004.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71030-971	5 600 \$	Soutien aux organismes communautaires contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

Monsieur le conseiller André Levac prend son siège.

CE-2004-1637* RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE - CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - CLUB GYM-ACTION - 5 000 \$ ET ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU SECTEUR DU DÔME - 225 \$

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, lors de ses réunions tenues les 9 juin et 15 septembre 2004, a pris connaissance des demandes d'aide financière du Club Gym-Action et de l'Association des résidents du secteur du Dôme :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, ce comité recommande au conseil de verser, à titre de soutien financier pour l'année 2004, une somme de 5 000 \$ non récurrente pour l'achat d'équipements au Club Gym-Action.

De plus, ce comité recommande au conseil de verser une somme de 225 \$ à l'Association des résidents du secteur du Dôme.

À cet effet, le trésorier est autorisé à émettre les chèques aux organismes suivants :

Club Gym-Action	5 000 \$
a/s Monsieur Bruno Couillard, président	
795, boulevard Saint-René Ouest	
Gatineau, Québec, J8T 8M3	

Association des résidents du	225 \$
secteur du Dôme	
a/s Monsieur Clément Cloutier, président	
265, rue du Dôme	
Gatineau, Québec, J8Z 3G7	

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71030-971	225 \$	Soutien aux organismes communautaires contributions
71020-971	5 000 \$	Soutien aux organismes sportifs contributions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71030-971	5 000 \$		Soutien aux organismes communautaires // contributions
71020-971		5 000 \$	Soutien aux organismes sportifs // contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2004-1638* SUBVENTION DE 1 250 \$ - THÉÂTRE DÉRIVES URBAINES

CONSIDÉRANT QUE le Théâtre Dérives Urbaines présentera en collaboration avec le Conservatoire de musique de Gatineau L'Histoire du soldat à l'église Saint-Benoît-Abbé le 10 décembre 2004;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine a recommandé cette subvention à sa rencontre du 4 octobre 2004;

CONSIDÉRANT QUE le projet met en évidence la jeune relève de la troupe professionnelle du Théâtre Dérives Urbaines et plus de 64 élèves du Conservatoire de musique de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la politique culturelle de la Ville de Gatineau encourage les projets visant le partenariat et la synergie entre les organismes culturels :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'autoriser le trésorier à verser une aide financière de 1 250 \$ au Théâtre Dérives Urbaines, 432, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau, Québec, J9A 1M7, dans le cadre du projet de concertation avec le Conservatoire de musique de Gatineau L'Histoire du soldat.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
72011-971	1 250 \$	Politique culturelle contributions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
72011-999	1 250 \$		Politique culturelle // autres
72011-971		1 250 \$	Politique culturelle // contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2004-1639 DEMANDE DE GRATUITÉ DES SALLES DE LA MAISON DU CITOYEN PAR LE CLUB KIWANIS DE GATINEAU LE 2 DÉCEMBRE 2004 - 862,50 \$

CONSIDÉRANT QUE le Club Kiwanis de Gatineau désire organiser une activité spéciale à la maison du Citoyen, le 2 décembre 2004, afin de souligner le 40^e anniversaire du Tournoi de hockey Midget International :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde une exemption de 50 % des coûts de location des salles Agora, des Fêtes et Gatineau au Club Kiwanis de Gatineau pour la tenue d'une activité spéciale pour souligner le 40^e anniversaire du Tournoi de hockey Midget International. Cette exemption représente un montant de 862,50 \$.

Adoptée

CE-2004-1640 RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-38 - 147 739,16 \$ ET NUMÉRO B-39 - 83 675,44 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéro B-38 d'un montant total de 147 739,16 \$ pour la période du 12 au 18 octobre 2004 et numéro B-39 d'un montant total de 83 675,44 \$ pour la période du 19 au 25 octobre 2004.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1641 SOUSSION 2004 SP 207 - EXCAVATION ALLEN - LOCATION D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT AVEC OPÉRATEUR (CONTRAT) - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 38 205,55 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - RICHARD JENNINGS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Excavation Allen, 1973, route 148, Pontiac, Québec, J0X 2G0, pour la location pour trois ans avec possibilité de deux périodes additionnelles d'une année, d'un camion de déneigement avec opérateur comprenant 350 heures garanties pour le secteur d'Aylmer, au taux horaire de 94,90 \$ pour la saison 2004-2005, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 12 octobre 2004 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Ce nouveau taux de location sera en vigueur du 1^{er} novembre 2004 au 30 avril 2005 et sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation (IPC).

Les fonds à cette fin au montant de 38 205,55 \$ incluant les taxes pour la période du 1^{er} novembre 2004 au 1^{er} avril 2005 seront pris à même le poste budgétaire 02-31310-441 et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2005 à 2009 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1642 SOUSSION 2004 SP 214 - CONSTRUCTION LAFARGE QUÉBEC LTÉE - ASPHALTAGE DU BOULEVARD DE LA GAPPE ENTRE LES BOULEVARDS GRÉBER ET DE L'HÔPITAL - SERVICE D'INGÉNIEURIE - APPROXIMATIVEMENT 457 555,65 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES - PAUL MORIN ET DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction Lafarge Québec Ltée, 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9, pour les travaux d'asphaltage du boulevard de la Gappe entre les boulevards Gréber et de l'Hôpital, sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission pour un total approximatif de 457 555,65 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 1^{er} novembre 2004 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-06130-002-47415	92 555,82 \$	Prolongement boul. de la Gappe ouest asphalte
06-06130-001-47416	71 704,83 \$	Prolongement boul. de la Gappe ouest bordures et trottoirs
06-04040-001-47417	265 449,84 \$	Prolongement – boul. de la Gappe - Rue Bellehumeur pavage-bordure-trottoirs
04-13493	27 845,16 \$	TPS à recevoir ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-06130-010	164 911,03 \$		Prolongement boul. de la Gappe ouest // Amendement # 2
06-04040-007	39 824,75 \$		Prolongement boul. de la Gappe - Rue Bellehumeur // Frais de financement
06-04040-006	24 131,46 \$		Prolongement boul. de la Gappe - Rue Bellehumeur // Égouts
06-04040-005	279,98 \$		Prolongement boul. de la Gappe - Rue Bellehumeur // Aqueduc - fondation
06-04040-004	7 541,63 \$		Prolongement boul. de la Gappe - Rue Bellehumeur // Contingence et honoraires
06-04040-003	86 511,37 \$		Prolongement boul. de la Gappe - Rue Bellehumeur // Éclairage
06-06130-002		74 036,45 \$	Prolongement boul. de la Gappe ouest // Asphalte
06-06130-001		90 874,58 \$	Prolongement boul. de la Gappe ouest // Bordures et trottoirs
06-04040-001		158 289,19 \$	Prolongement boul. de la Gappe - Rue Bellehumeur // Pavage-bordure-trottoirs

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1643 SOUSSION 2004 SP 236 - CONSTRUCTION DJL INC. - ROUTE VERTE - RUE CAMPEAU - SERVICE D'INGÉNIERIE - APPROXIMATIVEMENT 79 519,65 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction DJL Inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour les travaux d'élargissement de la chaussée existante sur la rue Campeau, sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission pour un total approximatif de 79 519,65 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 25 octobre 2004 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30212-003-47418	74 680,38 \$	Aménagement de sentiers récréatifs sentier Campeau et Notre-Dame
04-13493	4 839,27 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30212-002	1 705,38 \$		Aménagement de sentiers récréatifs // signalisation
06-30212-003		1 705,38 \$	Aménagement de sentiers récréatifs // sentier Campeau et Notre-Dame

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1644 SOUSSION 2004 SI 201 - TESSIER RÉCRÉO-PARC - FOURNITURE DE STRUCTURES DE JEUX AU PARC EUGÈNE-SAUVAGEAU - SERVICE D'INGÉNIERIE - 90 457,27 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND/VANIER - PIERRE PHILION

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Tessier Récréo-parc, 825, rue Théophile-Saint-Laurent, Nicolet, Québec, J3T 1A1, pour la fourniture et l'installation de structures de jeux au parc Eugène-Sauvageau au coût de 90 457,27 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres et la soumission déposée en date du 14 septembre 2004 et ce, étant la soumission conforme ayant obtenu, pour ce parc, le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CE-2003-1411.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30123-008	59 392,78 \$	Aménagement parc Eugène-Sauvageau
Futur FDI	25 559,59 \$	Aménagement parc Eugène-Sauvageau – Coûts supplémentaires
04-13493	5 504,90 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71487-692	25 559,59 \$		M. Philion - Aménagement // Equip. non-capitalisable
03-10110		25 559,59 \$	Dépense immobilisable financée par activité fin. // Signalisation

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1645 SUBVENTION DE 1 000 \$ - COMITÉ DE VIE DE QUARTIER LE MOULIN DES PIONNIERS - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - AURÈLE DESJARDINS ET DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES - PAUL MORIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre du Comité de Vie de Quartier Le Moulin des Pionniers, à l'attention de madame Hélène Desgranges, 472, rue Graveline, Gatineau, Québec, J8P 3H1, à titre de subvention pour l'organisation du party du jour de l'an 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11411-972	400 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11414-972	600 \$	Aurèle Desjardins – du Lac-Beauchamp subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1646 SUBVENTION DE 300 \$ - ÉCOLE MASSÉ - SOIRÉE CONCERT BÉNÉFICE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - SIMON RACINE ET CABINET DU MAIRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'école Massé, à l'attention de monsieur Mario Barrette, directeur, 1, rue St-Alexandre, Gatineau, Québec, J8V 1A8, dans le cadre de leur soirée concert bénéfice qui se tiendra le 24 novembre 2005 à la maison du Citoyen.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11409-972	150 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11418-972	150 \$	Yves Ducharme - maire subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
11409-671	150 \$		Simon Racine - de Limbour // Fourn. de bureau
11409-972		150 \$	Simon Racine - de Limbour // Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1647 SUBVENTION DE 1 000 \$ - CLUB LIONS DE BUCKINGHAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL ET DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre du Club Lions de Buckingham, à l'attention de monsieur Yvon Brodeur, Case Postale 2714, Gatineau, Québec, J8L 2X1, à titre de subvention pour la distribution de paniers de Noël.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	500 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11416-972	500 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1648 SUBVENTION DE 150 \$ - CAMPAGNE DE LEVÉE DE FONDS - FONDATION CANADIENNE DU REIN - CABINET DU MAIRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à la Fondation canadienne du rein, à l'attention de madame Louise Duchesne, vice-présidente, 207, boulevard du Mont-Bleu, Gatineau, Québec, J8Z 3G3, dans le cadre de leur campagne de levée de fonds 2004.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	150 \$	Yves Ducharme - maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1649 **SUBVENTION DE 500 \$ - TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY MINEUR DE MASSON-ANGERS - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Tournoi provincial de hockey mineur de Masson-Angers, à l'attention de madame Johanne Bouchard, 1, rue de l'Aréna, Gatineau, Québec, J8M 1C7, à titre de subvention pour le tournoi provincial qui se tiendra du 17 au 30 janvier 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11416-972	500 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
11416-694	1 000 \$		Luc Montreuil - de Masson-Angers // Articles promotionnels
11416-972		1 000 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers // Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1650 **SUBVENTION DE 650 \$ - AMICALE DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE L'OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 650 \$ à l'ordre de l'Amicale des handicapés physiques de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Henri Kingsberry, président, 405, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1L7, à titre de subvention pour leur campagne de levée de fonds.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	200 \$	Richard Côté – de Bellevue subventions
11414-972	100 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11415-972	25 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	100 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11406-972	25 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau – de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11403-972	50 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1651 SUBVENTION DE 425 \$ - ASSOCIATION DES AUTEURS ET AUTEURES DE L'OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 425 \$ à l'ordre de l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais, à l'attention de madame Nicole Balvay-Haillet, 432, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau, Québec, J9A 1M7, à titre de subvention dans le cadre du salon du livre qui se tiendra à Arlon en Belgique du 17 au 21 novembre 2004.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Yves Ducharme - maire subventions
11417-972	75 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11401-972	50 \$	André Levac - d'Aylmer subventions
11406-972	100 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11404-972	100 \$	Lawrence Cannon - de Val-Tétreau subventions

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
11406-671	100 \$		Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc // Fourn. de bureau
11406-972		100 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc // Subventions
11404-671	100 \$		Lawrence Cannon - de Val-Tétreau // Fourn. de bureau
11404-972		100 \$	Lawrence Cannon - de Val-Tétreau // Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1652 SUBVENTION DE 275 \$ - REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPÉES DE L'OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 275 \$ à l'ordre du Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais, à l'attention de madame Isabelle Granger, 127, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1T4, à titre de subvention pour les prix David 2004.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	25 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11406-972	25 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	100 \$	Marc Bureau - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11403-972	50 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions
11401-972	25 \$	André Levac - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1653 SUBVENTION DE 125 \$ - LEVÉE DE FONDS - SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE - MALADIE DE LOU GEHRIG - CABINET DU MAIRE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 125 \$ à la Sclérose latérale amyotrophique SLA (Lou Gehrig), à l'attention de monsieur Philippe Bertrand, 1, chemin Terry Fox, Gatineau, Québec, J9H 5C9, dans le cadre d'une levée de fonds pour la maladie Lou Gehrig.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	125 \$	Yves Ducharme - maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1654 SUBVENTION DE 200 \$ - CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Centre d'action bénévole, à l'attention de madame Nathalie Anne Lacelle, 45, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8V 3V9, à titre de subvention.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11407-972	50 \$	Pierre Philion – de Saint-Raymond/Vanier subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau – de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11403-972	50 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1655 DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL - TRAVAUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2005**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le déplacement et les frais afférents des membres du conseil municipal dans le cadre des travaux du budget 2005 du 19 au 21 novembre 2004.

De plus, ce comité autorise le remboursement de leurs dépenses et ce, sur présentation de pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11100 « Conseil municipal » et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1656 SUBVENTION DE 100 \$ - FONDATION DE LA RECHERCHE DIABÈTE JUVÉNILE - CABINET DU MAIRE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à la Fondation de la recherche diabète juvénile Canada dans le cadre d'une marche pour venir en aide aux jeunes diabétiques.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Yves Ducharme - maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1657 SOUMISSION 2004 SI 209 - SENTINELLE SANTÉ - FOURNITURE ET ADMINISTRATION DE VACCINS - RESSOURCES HUMAINES - 70 200 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Sentinelle Santé, 4, rue Taschereau, suite 260, Gatineau, Québec, J8Y 2V5, pour la fourniture et l'administration de vaccins, aux prix unitaires suivant, valides pour une année à compter de la date d'adjudication et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Prix unitaires par vaccin, excluant les taxes :

Description – type de vaccin	Moins de 100 vaccins	Plus de 100 vaccins
Hépatite A – série de deux vaccins	90 \$	65 \$
Hépatite B – série de trois vaccins (avec sérologie)	90 \$	80 \$
Hépatite A et B – série de trois vaccins (avec sérologie)	160 \$	150 \$
Tétanos – mise à jour	Ø	Ø
Service de vaccination – hépatite A – hépatite B et vaccin combiné	55 \$ / personne	50 \$ / personne
Service de vaccination tétanos – mise à jour	25 \$ / personne	20 \$ / personne

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
16100-419-47419	65 927,88 \$	Service des ressources humaines autres prof./adm.
04-13493	4 272,12 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1658 PERMANENCE DE MONSIEUR ALEXANDRE THOMASSIN AU POSTE D'AGENT-PATROUILLEUR À LA DIVISION DE LA GENDARMERIE - SERVICE DE POLICE - MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Alexandre Thomassin a été engagé à l'essai pour une période de six mois, par la résolution numéro CE-2004-734, adoptée par le comité exécutif le 5 mai 2004 et a débuté ses fonctions le 6 mai 2004;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales le 6 novembre 2004 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de monsieur Alexandre Thomassin au poste d'agent-patrouilleur à la division de la gendarmerie au Service de police, Module de la protection des personnes et des biens et ce, à compter du 6 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1659 PERMANENCE DE MADAME CÉLINE PHILION AU POSTE DE COMMIS ADMINISTRATIF - CAISSE AU CENTRE DE SERVICES D'AYLMER, SECTEUR DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE madame Céline Philion a été promue à l'essai pour une période de six mois, par la résolution numéro CE-2004-742, adoptée par le comité exécutif le 5 mai 2004;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière est entrée en fonction le 25 mai 2004 et aura complété sa période d'essai le 25 novembre 2004 à la satisfaction des autorités municipales :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de madame Céline Philion au poste de commis administratif – caisse au Centre de services d'Aylmer, secteur des finances et ce, à compter du 25 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1660 PERMANENCE DE MADAME MARTINE TREMBLAY AU POSTE DE SECRÉTAIRE AU SERVICE D'URBANISME, DIVISION PLANIFICATION, RÉGLEMENTATION ET TRANSPORT, MODULE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

CONSIDÉRANT QUE madame Martine Tremblay a été promue à l'essai pour une période de six mois, par la résolution numéro CE-2004-509, adoptée par le comité exécutif le 31 mars 2004;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière est entrée en fonction le 1^{er} avril 2004 et a complété sa période d'essai de six mois à la satisfaction des autorités municipales :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de madame Martine Tremblay au poste de secrétaire au Service d'urbanisme, division planification, réglementation et transport au Module de l'aménagement et du développement du territoire et ce, rétroactivement au 1^{er} octobre 2004.

Adoptée

CE-2004-1661 ENGAGEMENT À L'ESSAI DE MADAME MARYSE DEHAIES AU POSTE DE SECRÉTAIRE SPÉCIALISÉE / DIRECTION AU SERVICE DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de secrétaire spécialisée / direction au Service des communications (poste numéro 032 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai de madame Maryse Dehaies au poste de secrétaire spécialisée / direction au Service des communications.

Madame Maryse Dehaies est assujettie à une période d'essai de six mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de madame Maryse Dehaies sera celui de la classe 4, 3^e échelon de la convention collective des cols blancs de l'ex-Ville d'Aylmer.

Cet engagement à l'essai est conditionnel à ce que la période d'essai de six mois de madame Chantal Laflamme, secrétaire administrative au Module des travaux publics et de l'environnement prévue le 21 décembre 2004 soit complétée.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-19510-112 – Communications – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1662* MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2003-751 - MODIFICATIONS À LA POLITIQUE DE TARIFICATION DU SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE ET ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2003-180

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a donné un accord de principe au rapport portant sur les activités du Palais des congrès présenté le 26 octobre 2004 par la direction du Module de la culture et des loisirs :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'entériner les recommandations contenues au rapport portant sur les activités du Palais des congrès, soit:

1. Maintenir les opérations du Palais des congrès de façon normale en appliquant la tarification dans le meilleur intérêt de la Ville;
2. Allouer un budget de promotion (15 000 \$ / année);
3. Approuver la liste des investissements à réaliser pour 2005 (75 000 \$) et 2006 (65 000 \$);
4. Mettre fin au protocole d'entente avec la Corporation de revitalisation du centre-ville (économie de 12 500 \$);
5. Nonobstant les points 1 à 4, continuer à solliciter des propositions pour la vente du Palais des congrès et terrains sur le lot numéro 490.

De plus, ce comité :

- Abroge sa résolution numéro CE-2003-180 et recommande au conseil d'abroger sa résolution numéro CM-2003-155 afin de mettre fin au protocole d'entente avec la Corporation de revitalisation du centre-ville de Hull à compter du mois de janvier 2005 et ce, en conformité avec l'article 7 du protocole.

- Modifie sa résolution numéro CE-2003-751 et recommande au conseil de modifier sa résolution numéro CM-2003-591 concernant la politique de tarification du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire afin d'y inclure la grille de tarification du Palais des congrès.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget les montants requis pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2004.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2004-1663 SOUSSION 2004 SI 248 - LES COUVRE-PLANCHERS LEBLANC INC. - FOURNITURE DE TAPIS AU 4^E ÉTAGE SUD DE LA MAISON DU CITOYEN - GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ - 26 248,07 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Couvre-planchers Leblanc Inc., 140, rue d'Edmonton, Gatineau, Québec, J8Y 3S6, pour la fourniture et l'installation de tapis au 4^e étage sud de la maison du Citoyen pour la somme de 26 248,07 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 28 octobre 2004 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
99600-692-47100	24 650,71 \$	Coûts de transition équip. non-capitalisable
04-13493	1 597,36 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 novembre 2004.

Adoptée

M^e YVES DUCHARME
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif